



Droit sur un bail suite a une séparation

Par **pakale**, le **28/09/2009** à **22:17**

Bonjour,
je louais un appartement avec mon ami et je me suis séparé en lui laissant l'appartement.
J'ai changé de région en faisant mes changements d'adresse. Maintenant elle me réclame les loyers depuis que je suis parti ai-je un recours sachant que je n'ai pas enlevé mon nom sur le bail ?

Par **fabienne034**, le **29/09/2009** à **08:32**

Bonjour,

tout dépend du contrat qui vous lie

un mariage ou un pacs ?

dans le cas du mariage, ce sont les lois sur le divorce qui s'appliquent:

<http://www.fbls.net/Divorceinfo.htm>

dans le cas du pacs les lois sur le pacs c'est votre décision conjointe qui s'impose

Pour tout savoir sur le Pacs

<http://www.fbls.net/pacscreation.htm>

allez en fin de page